



**PLAN DE PRÉVENTION
DES RISQUES TECHNOLOGIQUES
DE LA SOCIÉTÉ ANTARGAZ
COMMUNES DE GIMEUX ET DE MERPINS**

2 - PLAN DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
Échelle : 1/2000

PPRT APPROUVÉ LE : 10 décembre 2012

Vu pour être annexé à mon arrêté n°2012345-0005
du 10 décembre 2012
La Préfète
Signé : Danièle POLVÉ-MONTMASSON

Périmètre d'exposition aux risques
— limite du périmètre d'exposition aux risques

Zonage réglementaire
 ■ zone rouge foncé R d'interdiction stricte
 ■ zone bleu foncé B d'autorisations sous conditions
 ■ zone bleu clair b d'autorisation limitée
 ■ zone grise : emprise foncière des installations de l'entreprise source (Antargaz)

Secteurs d'expropriation et de délaissement possible
 ■ secteur de délaissement
 ■ secteur d'expropriation

Eléments de repérage
 — limite de commune
 — limite de parcelle cadastrale
 ■ bâti